



Vulaines-sur-seine, le 18 mai 2020

**Conseil municipal du 25 mai 2020**

Cher(e) Collègue,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu

**Lundi 25 mai 2020 à 19h00  
A la Salle Guy Cresson**

La séance du conseil municipal est publique néanmoins, en raison du contexte sanitaire, le public sera limité à 8 personnes et sera invité à quitter la salle si le Conseil décide de se réunir à huis clos.

ORDRE DU JOUR :

1. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire invitera le Conseil à décider de se réunir à huis clos
2. Election du Maire et des Adjoints
3. Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Maire,



Patrick CHADAILLAT

